

en ligne en ligne

BIFAO 50 (1952), p. 69-87

Jean Vercoutter

Tôd (1946-1949). Rapport succinct des fouilles [avec 9 planches et 2 plans].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

TÔD (1946-1949)

RAPPORT SUCCINCT DES FOUILLES

(avec 9 planches et 2 plans)

PAR

J. VERCOUTTER.

La fouille des fondations du sanctuaire du Moyen Empire, au cours de laquelle fut trouvé, en 1936, le trésor d'Amenemhat II (1), mettait un terme à la fouille du temple de Tôd, mais l'exploration du site était loin d'être achevée. Il restait à trouver les constructions annexes du temple, pour autant qu'elles n'avaient pas été détruites. Dès 1937, M. Bisson de la Roque entreprenait systématiquement cette exploration et dégageait d'abord le lac sacré et le nilomètre (1937-1938) (2); puis le dromos qui s'étendait en avant du temple ptolémaïque (1939-1940) (3). La guerre le surprit à ce moment et la fouille dut être interrompue pendant six ans. Pensionnaire à l'Institut Français d'Archéologie Orientale, je fus désigné pour aider M. Bisson de la Roque lors de la reprise de son travail en 1946-1947. Depuis cette date j'ai participé à toutes les campagnes de fouilles, et M. Bisson de la Roque a bien voulu me charger de la publication de la présente note; qu'il me soit permis de l'en remercier ici.

(1) Cf. F. B. R. (F. Bisson de la Roque), Tôd, 1934-1936 (Fouilles de l'Institut Français du Caire, t. XVII). Le Caire, 1937, p. 113 et J. Vandier, Syria, 18 (1937), p. 174-182. Le trésor fait l'objet d'une publication séparée, de M. Bisson de la Roque et divers auteurs, actuellement sous presse. (Documents de Fouilles de l'Inst. Français, t. XVII).

Bulletin, t. L.

(3) Cf. Bisson de la Roque, Chronique d'Égypte, XII (1937), p. 157-162, et Iv., Rev. d'Égyptologie, IV (1940), p. 67-74, avec une bibliographie complétant celle donnée dans Tôd, 1934-1936.

(3) Cf. Bisson de la Roque, B. I. F. A. O. C., XL (1941), p. 36.

10

De 1946 à 1949 la fouille a porté successivement : en 1946-1947, sur le dromos; en 1947-1948, sur l'avant-cour du temple ptolémaïque; en 1946 et de nouveau en 1949, sur la partie postérieure du temple du Moyen Empire; en 1949 enfin, sur la nécropole et le kôm. J'examinerai successivement ces différentes étapes de l'exploration du site.

§ 1 a. — Le «dromos antique».

La fouille de 1938-1940 avait révélé, dans ses grandes lignes, le dromos ou allée de procession qui, du temple proprement dit, conduisait au quai d'embarquement où accostait la barque divine, lors des grandes fêtes liturgiques (1). Lorsque l'on venait du temple cette voie sacrée comprenait essentiellement (cf. plan I ci-contre): une allée de sphinx (A), entièrement ruinée; une porte monumentale de grès, restée inachevée (B); une rampe en plan incliné (C) donnant accès à un quai d'embarquement surélevé (D). Enfin, de part et d'autre du dromos, à hauteur de la porte B et de la rampe C, deux massifs de briques crues à angle en pierres appareillées (E' et E").

La fouille de 1939-1940 était restée incomplète, car les constructions anciennes s'étendaient sous les maisons du village actuel, et seule la moitié nord des diverses constructions que je viens d'énumérer avait pu être dégagée. En 1946, grâce à l'obligeance du Service des Antiquités de l'Égypte, les expropriations furent exécutées qui permirent l'achèvement du travail en ce point du site.

A) De l'allée de sphinx, il y a peu de choses à dire. Seuls les socles de grès témoignent de la présence ancienne des sphinx; des animaux sacrés eux-mêmes, rien n'est resté. Une tête (cf. pl. VIII, 6), trouvée d'ailleurs assez loin de l'allée (2), permettrait de supposer que ces sphinx, androcéphales, étaient en grès recouvert d'un mince enduit doré. Mais un doute subsiste,

⁽Inv. 1508). De même sur le bloc 1509 se trouve une mention de la venue d'un dieu d'Erment (sans doute Bouchis) à Tôd.

⁽²⁾ Inventaire 2506, trouvée au sud de la rampe C.

car il n'est pas certain que la tête retrouvée appartienne bien à un sphinx de l'allée. Les socles, composés de deux blocs de grès réunis par une ou deux queues-d'aronde, sont espacés de 3 mètres en 3 mètres, mais les derniers socles, en avant de la porte B, ont disparu. Particularité intéressante, les sphinx ont été pourvus, à une époque postérieure à leur établissement, d'un système de drainage. Sans déplacer les sphinx, de petits massifs de briques cuites, de mêmes dimensions que les bases de grès, ont été établis et partiellement engagés sous chacun des socles, en même temps que des canalisations de poterie et des puisards étaient disposés tout autour pour assécher le sol. Ce détail montre qu'à une époque où le temple était encore en service, l'inondation atteignait déjà les fondations de l'allée des sphinx.

- B) La porte inachevée, construite en blocs de grès, comporte deux massifs établis sur une base épaisse de blocs de même nature comprenant au moins quatre assises. A l'emplacement prévu pour les crapaudines, deux gros blocs de granit rose remplacent le grès employé partout ailleurs. Sur toutes les faces du massif, les lignes de construction du monument ont été gravées au trait sur les blocs. C'est ainsi que le centre des côtés nord et sud est marqué d'un trait continu; de même sur les faces ouest des deux montants, le «fruit» a été indiqué par des traits successifs en retrait d'un centimètre environ d'une assise à l'autre. Construite en grand appareil de blocs dégrossis, mais non encore parés, cette porte ne comporte aucun bloc remployé; toute la pierre utilisée provenait directement des carrières, comme le prouvent les nombreuses marques de carriers encore apparentes.
- C) La rampe d'accès au quai, en pente douce, est construite en grès comme tout le temple ptolémaïque; cependant le dallage comporte quelques blocs de calcaire. Deux pylônes en miniature, couverts de textes religieux (1), ornent les angles tournés vers le temple. Sur le côté extérieur nord, près du pylône en réduction, on remarque, comme sur la rampe similaire de Karnak, des cavités en forme de cupules. A l'angle intérieur sud-est, gravés au trait, deux contours de pieds humains. Une balustrade pleine, au sommet à pans coupés, bordait les côtés de la rampe.
 - D) Le quai d'embarquement était constitué par un mur de grand appareil
- (1) Pour le texte du pylône nord cf. Bisson de la Roque, B. I. F. A. O. C., XL (1941), p. 36-42.

(d'une épaisseur de 1 m. 30 en moyenne) et par de la terre tassée au centre. Le dallage, qui a dû recouvrir le tout, a malheureusement été entièrement détruit, sans doute lors de la construction du mur d'enceinte byzantin (cf. ci-dessous). Seule la partie du quai attenante à la rampe C a pu être fouillée; en effet, la concession s'arrête à cet endroit, et, pour poursuivre le travail, il aurait fallu exproprier un chemin et un champ.

E' et E' — Ces deux massifs de briques crues, à angle de pierres appareillées, (cf. plan I, et pl. V, 3), posent un problème délicat. D'une part, ces constructions ne sont en rapport ni avec la porte B, à laquelle elles ne sont pas reliées, ni avec le quai et la rampe C-D, par rapport auxquels elles n'occupent pas de position symétrique (cf. plan I). Construits en grosses briques crues, ils ne sont pas, d'autre part, dans le prolongement l'un de l'autre, et paraissent donc indépendants, malgré les similitudes de construction. Enfin, leur axe de construction fait un angle de 10° avec l'axe principal du dromos. Je montrerai que cet axe légèrement oblique par rapport au dromos, est l'axe ancien du temple, antérieur au Moyen Empire. Or, les fondations du massif E' descendent très bas (-2 mètres par rapport au niveau ptolémaïque), et cet élément au moins est manifestement en rapport avec les massifs de briques (cf. plan II, C', C'') dont les fondations descendent à -2 m. 35du sol ptolémaïque, au-dessous même du niveau des fondations du temple du Moyen Empire. D'autre part cependant, malgré toutes ces caractéristiques archaïques, les constructions E' et E" rappellent étrangement par leur aspect extérieur, les murs d'enceinte de basse époque. A Dendérah, par exemple, on retrouve les mêmes angles appareillés à proximité de la porte extérieure (1). Tant que ces constructions n'auront pas été fouillées dans leur ensemble, la seule explication qui vienne à l'esprit est que, établies selon le plan ancien, elles ont été renouvelées à l'époque ptolémaïque. Notons que toutes deux comportent, pris dans la masse de la maçonnerie, un ensemble de pièces à dallage de briques crues posées en diagonale. La fouille des deux éléments E' et E" a été considérablement gênée par le fait que tous deux sont en bordure de chantier, et qu'il faudrait de nouvelles expropriations pour pouvoir les fouiller complètement.

(1) Cf. Chassinat, Dendera, I, pl. IV.

La rampe d'accès au quai d'embarquement est datée de Ptolémée IV grâce aux textes des deux pylônes en miniature (1); l'allée de sphinx et le quai d'embarquement font partie du même ensemble, étant construits sur le même axe, on peut donc les dater de la même époque. La porte inachevée(B), en revanche, construite sur un axe parallèle mais différent, est d'une autre époque. L'étude stratigraphique permet d'affirmer, comme le laissait d'ailleurs supposer l'emplacement des dalles d'accès à la rampe (plan I, C), que la porte est postérieure à la rampe. Celle-ci datant de Ptolémée IV, il s'ensuit que la porte ne peut dater que des tout derniers Ptolémées, ou, plus vraisemblablement, de l'époque romaine. Elle serait donc contemporaine des dernières décorations de la salle hypostyle. Elle ne fut jamais achevée, mais, entre l'époque où sa construction fut abandonnée et l'occupation chrétienne, elle servit de construction isolée, comme en font foi des arasements de murs en briques crues qui ont été recouverts par un dallage byzantin (cf. ci-dessous). Il semble que la porte ait été alors entièrement fermée par un mur et divisée en petites chambres, ce qui rappelle certaines installations de basse époque, établies dans des portes monumentales transformées en chapelles (2).

§ 1 b. — Le «dromos» à l'époque byzantine.

Le quai d'embarquement, la rampe, la porte et le début de l'allée des sphinx furent bouleversés à l'époque chrétienne. Un mur d'enceinte fut construit perpendiculairement à la rampe et juste à l'intersection de la rampe et du quai, de telle sorte que l'ensemble du quai, qui dut être détruit à cette époque, restait hors de la ville. Ce mur comporte une assise de blocs de grès qui furent empruntés aux monuments ptolémaïques voisins; pour le reste il était construit de briques cuites. Une porte fut établie dans la rampe même qui fut éventrée. De nombreuses croix gravées sur les blocs qui servirent de parois à cette porte de fortune ont permis de dater l'ensemble de ces constructions. Partant de cette porte, un

(Porter-Moss, II, p. 6) dans l'axe de la porte dite de Ptah, qui fut transformée en chapelle à basse époque.

⁽¹⁾ Bisson de la Roque a donné le texte et la traduction du Pylône nord (cf. ci-dessus, p. 71, n. 1).

⁽²⁾ Cf., par exemple, la porte de Karnak

chemin constitué par des dalles de grès bordées de briques cuites, rondes, coupait la rampe sur toute sa longueur, puis passait par la porte inachevée qui semble avoir servi de porte fortifiée pour une seconde enceinte. Cette allée a été simplement établie à quelque o m. 40 au-dessus du niveau du sol de la porte, dont elle recouvrit les éléments arasés (cf. ci-dessus); après avoir traversé la porte B, elle se transforme en simple chemin pavé de galets, qui s'infléchit vers l'est-sud-est, conduisant ainsi à un ensemble de constructions byzantines, établies aux niveaux + o m. 40 et + 1 m. 50. Ces constructions sont presque entièrement détruites; elles comprennent la partie méridionale d'un grand édifice à salles dallées de briques cuites et à mur construit alternativement de lits épais de briques crues séparés par un rang unique de briques cuites. L'angle sud-ouest de cet édifice était construit en grès, mais l'ensemble subsistant est trop fragmentaire pour que l'on puisse déterminer la nature de cette construction. C'est à l'extrémité ouest de ce bâtiment, et en contre-bas, que fut découverte une très belle conduite d'eau en briques cuites, voûtée en ogive, de 1 m. 50 de haut sur 1 m. 20 de large; elle coupe le terrain du sud au nord, et aboutit dans un large puisard à hauteur du ge sphinx. Cette conduite semble remonter à l'époque romaine; en effet, la tombe d'un chrétien a été trouvée dans le sol immédiatement sus-jacent (1). A un niveau supérieur (+ 1 m. 50) se trouvent les restes de constructions uniformément en briques crues, à l'exception de deux dallages, l'un de briques cuites, l'autre de plaques de terre cuite. C'est à même le dallage de l'une de ces constructions qu'a été trouvé un bloc de calcaire décoré (2) qui avait servi de meule. Ce bloc provient manifestement d'une chambre de trésor (cf. pl. IX, 4) qui ne peut être celle du temple actuel, celle-ci ayant toutes ses parois en grès.

Dans l'angle formé par le mur d'enceinte byzantin et la rampe d'accès au quai, un four avait été établi. Les parois comprenaient quelques blocs remployés, parmi lesquels se trouvaient deux très beaux fragments de grès peint représentant des porteurs d'offrandes, d'un style très comparable à celui du tombeau de Pétosiris (3), cf. planche IX, 1-3. C'est la première fois qu'un

⁽¹⁾ Cette tombe a fourni une petite croix d'une matière translucide, quoique opaque, bleue, d'un travail très fin, un flambeau et

une coupe en terre cuite (Inventaire 2488).

⁽²⁾ Inventaire 2489.

⁽³⁾ Inventaire 2504.

monument de ce style est trouvé dans la région thébaine, et il est regrettable qu'il ne subsiste que les têtes et le haut des bustes. Que ces fragments proviennent d'un monument local est indiqué par la légende subsistante qui mentionne le nom de Djerty (Tôd).

\$ 2. — L'avant-cour du temple.

Lors du premier dégagement du dromos en 1940, M. Bisson de la Roque avait mis au jour les arasements d'une porte monumentale en grès (plan II, A, ci-contre). En 1947, j'entrepris l'étude approfondie de ce monument qui se révéla être la porte donnant accès à l'avant-cour du temple. Nous décidâmes, en conséquence, de fouiller à nouveau cette partie du terrain qui n'avait pu être explorée que très rapidement en 1939. Cette fouille a révélé quatre monuments distincts : la porte (A), aménagée dans une enceinte de très grandes dimensions; une porte annexe (B), établie dans ce qui semble être une enceinte secondaire; deux constructions en briques crues de grandes dimensions, que je suppose être les arasements des anciens pylônes (C' et C"); enfin, un petit temple périptère en grès, de la XVIIIe dynastie (D). J'examinerai successivement ces quatre constructions.

La porte A (cf. pl. I-II), d'une longueur totale de 8 mètres, se révéla complexe. Dans son dernier état, elle est manifestement le résultat d'un renouvellement, ou mieux d'un agrandissement, sans doute ptolémaïque (cf. plan II, A, a et pl. I, 2). La porte primitive (b-c) était plus petite et à un seul battant, construite en grès sur sable de fondation très épais. Elle a été agrandie postérieurement d'une avancée en grès (c-d) à une seule assise de grès très épais, alors que la porte primitive avait quatre assises. Le niveau de la porte ancienne (b-c), si l'on en juge par la crapaudine encore en place, était de o m. 40 environ inférieur au niveau de la porte remaniée qui correspond à o m. o2 près, avec celui du seuil du temple ptolémaïque. On peut donc admettre que l'agrandissement date des Ptolémées; il substitua à la porte à un seul battant (b-c), une porte à double battant (c-d). Le mur d'enceinte primitif dans lequel la porte (b-c) avait été ménagée, fut, lui aussi, modifié de façon à occuper la largeur totale de la porte agrandie. D'une largeur initiale de 6 mètres, il fut porté à 8 mètres, par la construction d'un mur nouveau en avant du mur primitif.

Le dallage de la porte A ayant été entièrement défoncé à une époque ancienne, j'en ai profité pour fouiller l'intérieur de la porte. Au-dessous, et pris dans le sable de fondation de la porte (b-c), je trouvai un mur de briques crues (cf. pl. II, A, C) qui, si l'on en juge par l'épaisseur d'un lit d'éclats de calcaire qui le flanque, devait être primitivement recouvert d'un parement en calcaire. Parmi les éclats, je trouvai deux fragments inscrits d'un texte en colonnes (cf. pl. VII, 2) où on pouvait encore lire () , cartouche de Sebekemsaf I(1). Cette trouvaille était importante, car : 1°, elle permettait de dater le mur sous-jacent à la porte de la seconde période intermédiaire, ce qui, par contre-coup, faisait remonter la porte b-c au Nouvel Empire (2); 2°, le mur de Sebekemsaf passait entièrement sous la porte du Nouvel Empire; la porte d'accès antérieure au Nouvel Empire n'était donc pas à cet endroit, et il en résultait que tout le système du dromos qui venait d'être mis au jour ne remontait, au plus tôt, qu'au Nouvel Empire. Je reviendrai sur cette importante constatation dans l'étude des axes du temple (cf. cidessous, conclusions). Le mur d'enceinte (cf. pl. II, 1) que je dégageai peu après révélait à son tour, pris dans la masse, le même mur de Sebekemsaf, avec le même parement de calcaire éclaté. Dans la couche supérieure de ce mur, se trouvaient deux blocs donnant l'inscription : au centre, (+) (oŢţ;, à droite (┤) **□ 3 - - :** [↓], à gauche (├) △ ♀ o♀ (pl. VII, 5), ce qui confirmait la trouvaille des débris à l'intérieur de la porte. Ce mur de la seconde période intermédiaire descend très profondément; il est établi sur un lit de sable de fondation peu épais.

La porte annexe B fait un angle droit avec la porte A. Elle se trouve sur la limite sud de la fouille et est ménagée dans un mur d'une largeur très inférieure à celui que coupe la porte A. Ce mur avait déjà été repéré en 1936, lors de la fouille du temple (3). Le peu d'épaisseur de ce mur, si on le compare avec l'enceinte A, exclut la possibilité d'un mur d'enceinte extérieur; ce ne

⁽¹⁾ Cf. GAUTHIER, Livre des Rois, II, 71.
(2) Un bloc de calcaire trouvé près de la porte A (Inventaire 2524) porte le cartouche de Ramsès IV: la porte existait donc certainement à cette époque; il est possible qu'elle soit plus ancienne et que, comme sur le petit

temple de Thoutmosis III, l'inscription de Ramsès IV se réfère à une simple restauration.

⁽³⁾ BISSON DE LA ROQUE, Tôd, 1934-1936, pl. I et p. 26-27.

peut être qu'un mur intérieur et la porte B devait communiquer avec une autre partie du temple, ou avec un autre temple. La porte elle-même, construite avec des pierres remployées ramessides, est de très basse époque, sans doute ptolémaïque, si l'on en juge par le niveau de son seuil.

Un peu en avant de la salle hypostyle ptolémaïque se trouvent deux importants massifs de briques (C' et C", plan II), d'une largeur totale de 12 mètres. Ils descendent si profondément dans le sol que je n'ai pas pu atteindre leurs fondations qui, à l'époque de la fouille (fin mars), plongent encore dans les eaux d'infiltration (point le plus bas atteint - 3 m. 20 par rapport au niveau ptolémaïque). Nous sommes donc en présence d'un des éléments les plus anciens du temple de Tôd; or, on sait que celui-ci existait déjà à l'Ancien Empire (1). J'avais d'abord pensé que ces massifs étaient un reste du mur d'enceinte primitif, mais leur largeur même semble exclure cette possibilité, alors que cette épaisseur semblerait indiquer plutôt des pylônes. On sait que les pylônes de briques crues à revêtement de pierre ne sont pas inconnus (2). Ces massifs ont un axe de construction nettement différent de celui du temple (cf. plan I) et je reviendrai sur cette constatation. Un fragment de calcaire (cf. pl. VIII, 1) portant le nom d'Horus de Sésostris I (早首本) (3) trouvé à hauteur du massif C' au niveau - 1 mètre (c'est-à-dire un peu au-dessus du niveau des fondations du temple du Moyen Empire) semblerait indiquer que ces massifs étaient encore utilisés ou avaient été réemployés au Moyen Empire et qu'ils ne furent détruits qu'au Nouvel Empire, lors du percement de la porte A et de l'établissement du dromos.

Entre le pylône (?) nord (C") et l'enceinte A se dresse un petit temple de grès (cf. pl. III-VI) de même type que les nombreuses chapelles périptères à piliers carrés du temple de Karnak (4). Commencé par Thoutmosis III dont

⁽¹⁾ BISSON DE LA ROQUE, Tôd, 1934-1936, p. 25-26 et 61-62.

^(*) Le pylône d'El-Kab était en briques crues revêtues de pierres (communication orale de J. Capart), comme semble l'avoir été celui de Tôd (une épaisse couche d'éclats de calcaire s'étendait le long de la paroi est du Massif C").

⁽³⁾ Inventaire 2526.

⁽⁴⁾ Cf., entre autres, les chapelles de Thoutmosis III: près du Lac sacré à Karnak (Porter-Moss, II, p. 48) et à El-Kab. Plans de ces édifices, dans von Bissing, Baumeister u. Bauten aus dem Beginn des N. Reichs (Mél. Rosellini, vol. I, Pisa, 1949), p. 173, fig. 11 et p. 175, fig. 12 et 13; cf. Borchardt, Ägyptische Tempel mit Umgang (Beiträge Z. Ägypt. Bauforschung, Heft 2), 1938.

il porte le cartouche (1), sa décoration fut achevée par Aménophis II. Les pharaons de la XIXe et de la XXe dynastie le restaurèrent à trois reprises (cf. pl. IV, 1-3). Il existait encore à basse époque comme en témoignent les réparations en briques cuites du soubassement ouest, et il n'est pas impossible que la porte B qui ouvre juste dans l'axe de ce temple ait été en rapport avec ce dernier. On y accédait par une rampe en plan incliné, à balustrade pleine. Les piliers carrés sont reliés entre eux par des balustrades. La cella est décorée, à l'intérieur, par des représentations d'offrandes, et, à l'extérieur, par des scènes de fondation (cf. pl. IV, 1). Les piliers portent des représentations du pharaon devant diverses divinités (cf. pl. V, 2 et VI, 1-2); malheureusement les assises supérieures ont été détruites et avec elles, les têtes des personnages ont disparu; il est donc impossible, en l'absence de textes, d'identifier les dieux figurés. Toute la partie ouest a manifestement été incendiée, et le grès, brûlé, s'effrite dangereusement. La fouille de ce petit sanctuaire ne put être achevée en 1948, car, malheureusement, le plan d'expropriation, dressé en 1939 pour la fouille du dromos, ne prévoyait qu'une bande de terrain de 30 mètres de large de part et d'autre de l'axe du temple ptolémaïque; or, le temple de Thoutmosis III, bien que prenant accès sur l'allée de processions, en est séparé par une certaine distance. Une sorte de terreplein en calcaire au niveau du dallage de l'allée et la rampe d'accès en grès l'en éloignent d'une vingtaine de mètres environ, de sorte qu'une grande partie de l'édifice proprement dit se trouvait en dehors des terrains expropriés. Il fallait donc obtenir une nouvelle expropriation pour pouvoir poursuivre la fouille. Les formalités n'étaient pas encore achevées lors de la campagne de 1949. Seule un peu plus de la moitié de la construction a pu être dégagée en 1948. Pour éviter que l'inondation ne détériorât ce sanctuaire, nous l'avons enfoui de nouveau (2). En dehors de nombreux fragments de granit rose, pour la plupart informes, mais qui, si l'on en juge par un fragment de genou et l'angle supérieur du siège, doivent provenir d'une statue assise

la décoration fut complétée par Aménophis II.

(2) Il vient d'être dégagé à nouveau par
MM. Bisson de la Roque et Barguet en 1950.

⁽¹⁾ Notamment sur une architrave (Inventaire 2464), trouvée dans les déblais. Ce qui laisse supposer qu'il était pratiquement achevé sous Thoutmosis III et que seule

monumentale (cf. pl. VIII, 2) (1), la fouille du temple n'a fourni aucun objet digne d'intérêt. Signalons, cependant, un gros scarabée à tête humaine au protocole de Séti I (cf. pl. VIII, 4) qui fut trouvé dans le couloir ouest du temple (2). Séti I est un des pharaons qui restaurèrent le temple, comme en fait foi une inscription sur les montants de porte de la cella (cf. pl. IV, 2-3). C'est dans les installations de basse époque, établies entre ce temple et le mur d'enceinte, que fut trouvé un très beau torse du Moyen Empire en granit rose (3); nous eûmes l'heureuse surprise de constater par la suite que ce torse fait partie du groupe assis de Sekhmet et Amenemhat I trouvé antérieurement (cf. pl. VII, 1) (1).

§ 3. — La partie postérieure du temple du Moyen Empire.

Entre la terrasse occupée par les fondations du temple du Moyen Empire et la limite est du terrain mis à la disposition de la fouille s'étendait une mince bande de sol qui n'avait pu être fouillée antérieurement; la fouille y fut menée d'abord en 1946, puis de nouveau en 1949. Très vite, nous fûmes arrêtés par un mur d'enceinte épais qui porte la trace d'au moins deux remaniements. Ce mur est une reconstruction tardive d'un mur plus ancien. Le mur primitif, pour autant que l'on puisse s'en rendre compte dans un simple sondage, est légèrement en avant du mur de basse époque. Il n'apparaît qu'au niveau – 1 m. 32 par rapport au niveau ptolémaïque. Le mur primitif semble avoir été construit sur l'axe nouveau; il serait donc contemporain du temple du Moyen Empire qu'il délimite à l'est; cette hypothèse semble confirmée par le niveau des fondations de ce mur. Pour le reste la fouille fut stérile; elle révéla toutefois une belle canalisation en calcaire blanc du type habituel au Moyen Empire. Cette canalisation qui semble être en rapport avec le nilomètre passe sous le mur d'enceinte de basse époque et se perd dans des terrains non expropriés, ce qui nous a empêchés de dégager l'ensemble

⁽¹⁾ Un fragment de base de statue au cartouche de Thoutmosis III a été trouvé parmi ces fragments (inventaire 2554), ce qui laisse supposer que cette statue appartenait au constructeur de l'édifice.

⁽²⁾ Inventaire 2563.

⁽³⁾ Inventaire 2517.

⁽⁴⁾ Inventaire 1060 = Bisson de la Roque, Tôd, 1934-1936, p. 105 et fig. 59.

auquel elle appartenait. Sa présence confirme l'existence de constructions du Moyen Empire à cet endroit et à ce niveau. Il est regrettable que la proximité de maisons non expropriées ne nous ait pas permis de poursuivre la fouille en ce point, de telle sorte qu'il nous a été impossible même de fixer la nature des murs rencontrés : murs d'enceinte? édifice indépendant? murs intérieurs? Parmi les très rares objets trouvés dans cette zone, seuls quelques fragments de frises décoratives en calcaire et un fond de niche coptes méritent d'être signalés (1). Au niveau des canalisations de calcaire fut trouvé un fragment de stèle (cf. pl. VII, 4) du Moyen Empire en calcaire peint au nom de la dame \bigwedge (2), fille de (3).

§ 4. — Fouille de la Nécropole.

Il avait été prévu en 1948 que, dans le cas où la fouille ne pourrait pas reprendre tout de suite dans l'enceinte du temple où les expropriations indispensables n'étaient pas encore réalisées, des sondages seraient opérés dans la nécropole. La campagne 1948-1949 commença donc par une exploration du désert autour de la maison de fouille.

A quelques centaines de mètres des cultures et dominant la vallée, se dresse, à deux niveaux différents, une rangée de terrasses d'alluvionnements du Nil. Profondément découpées par l'érosion, ces terrasses recouvrent la plus grande partie de la bande désertique qui sépare la vallée cultivée du massif montagneux limitant au sud-est le bassin de Thèbes. C'est en partie sur ces terrasses, en partie sur la plaine de sable qui s'étend à leur pied, que s'établit une vaste nécropole. Connu de longue date, ce cimetière a été considérablement pillé. Les fouilleurs clandestins se sont surtout acharnés sur les tombes creusées au sommet même des terrasses. La nature du terrain, un conglomérat de galets roulés, d'une sorte de limon durci et de sable grossier, avait obligé les anciens à soutenir les parois des tombes et de leurs puits d'accès au moyen de briques crues. Ces briques, dont la couleur noire tranche sur le jaune du gebel, ont trahi l'entrée des tombes qui purent être facilement pillées. Le niveau supérieur des terrasses avait été exploité par les

⁽¹⁾ Inventaire 2468 et 2470-2471. — (2) Cf. H. RANKE, Personennamen, 401, 7. — (3) Inventaire 2440.

fouilleurs clandestins; la plaine, si l'on en juge par un rapport ancien de Maspero (1), avait été fouillée à la fois par des fouilleurs officiels et par les habitants des villages voisins. Seul le flanc des terrasses semblait avoir été inexploré; c'est donc là que fut porté l'effort principal.

Maspero avait pu dater du Moyen Empire certaines des tombes de la plaine; il était incontestable que beaucoup des tombes des terrasses supérieures étaient de très basse époque : on y trouve, en effet, des fragments de grands sarcophages en terre cuite à masques humains, du même type que ceux à inscriptions araméennes trouvés à Saggarah (2). Les tombes dégagées en 1948-1949 montrent qu'un cimetière de la XVIIIe dynastie s'était établi entre la plaine et le sommet des terrasses, sur la pente même des collines. Quatre grandes tombes construites ont été dégagées du 20 décembre au 20 janvier. Ces tombes avaient malheureusement été pillées à une date, semble-t-il, déjà ancienne. Toutes présentent un plan similaire qui ne varie guère que dans le détail : ce sont des tombes à puits d'accès vertical et à chambres voûtées, construites en briques crues. La plus caractéristique d'entre elles comprenait un puits d'accès à section rectangulaire, conduisant à une herse de grès et calcaire. La tombe comprenait au niveau supérieur une chapelle dont il ne restait que les arasements; au niveau inférieur du puits, six pièces voûtées communiquant les unes avec les autres au moyen de portes basses à voûtes surbaissées. Garstang a trouvé une tombe de même type à Esneh (3). Cinq des pièces de la tombe avaient été simplement blanchies à la chaux, mais la pièce principale, sorte d'antichambre, où ouvraient la herse et trois des autres chambres, avait été décorée de bandes peintes alternativement rouges et bleues formant un encadrement sur fond blanc. Sous cet étage de chambres, s'ouvrait un puits carré menant à une dernière chambre voûtée comme celles de l'étage supérieur, véritable caveau. C'est dans le puits et la chambre inférieure que furent trouvés les quatre (4) couvercles de vases canopes d'un style excellent (un à chaque angle du puits), un rasoir

⁽¹⁾ MASPERO, Trois années de fouilles, M. M. A. F. C., t. I, p. 133-242.

⁽²⁾ Cf. Jéquier, A. S. A. E., 29 (1929), p. 160-161.

⁽³⁾ GARSTANG, A. S. A. E., 8 (1908), Bulletin, t. L.

p. 145-147 et pl. XIV-XV. Si la tombe d'Esneh n'a pas été réemployée, la tombe de Tôd serait plus ancienne.

⁽⁴⁾ Et non trois comme l'écrit par erreur J. Leclant, Orientalia, 19 (1950), p. 350.

avec sa pierre à aiguiser (1), une coupe en poterie décorée et un petit pilon en pierre dure (dans le caveau). Tous ces objets ainsi que les nombreux tessons de poterie et les cônes funéraires anépigraphes (2) permettent de dater cette tombe du début de la XVIIIº dynastie. Dans les murs arasés de la chapelle supérieure une tombe copte avait été ménagée. Elle contenait le squelette d'une femme et a fourni de nombreux objets : peignes en bois travaillé, boîte cylindrique en bois sculpté, fuseau en os, boucles d'oreille en argent, perles, sandales ouvragées, sac brodé, étoffes décorées, etc... La présence de cette tombe copte dans les fondations des murs de la chapelle indique que le pillage et la destruction de la tombe pharaonique remontent à une très haute époque. Les autres tombes dégagées datent également de la XVIIIº dynastie; elles sont d'un type plus simple; le puits d'accès avec ou sans herse ne conduisait qu'à un seul étage de chambres. La technique de construction varie peu : les murs sont construits en grosses briques crues; dans deux cas la paroi adossée au gebel avait été construite avec des briques de dimensions doubles des briques habituelles, pour résister à l'énorme pression latérale du gebel sablonneux. Les voûtes étaient construites en briques minces et striées de trois rainures parallèles, sur les plats, pour mieux adhérer entre elles; les lits sont inclinés les uns sur les autres. La tombe à double étage, cependant, avait des voûtes d'un type différent construites en briques très petites mais sur plusieurs rangs superposés, chaque rang, comme dans les autres tombes, étant couché sur le rang précédent. L'épaisseur totale de la voûte dépassait un mètre.

Pour nous rendre compte de l'étendue de la nécropole, nous avons opéré un sondage au nord de la nécropole, à un kilomètre environ des tombes de la XVIII^o dynastie. Ce sondage a révélé l'existence d'un cimetière de la Seconde ériode PIntermédiaire. Les quatre tombes ouvertes sont pauvres et du type pan-graves; elles ont fourni de la poterie grossière, des perles,

⁽¹⁾ Trouvailles identiques dans une tombe de la XVIII^o dynastie à Deir-el-Bahari, cf. Bul. Metrop. Mus. New-York, Egypt. Expedition, 1934-1935, p. 22 et suiv. (rasoir et pierre à aiguiser, p. 28, fig. 10, canopes, toutes à têtes humaines, p. 25, fig. 7).

⁽²⁾ Des cônes similaires ont été trouvés par Daressy à Rizeigât (nécropole proche de Tôd sur l'autre rive du Nil), cf. Daressy, Rec. de Cônes funéraires, M. M. F. A. C., t. 8, p. 269.

un sceau du type button-seal, et de longues lames en os d'un très beau travail (1).

La concession demandée ne nous ayant été accordée que pour un mois, la fouille de la nécropole prit fin le 20 janvier. Les sondages montrent :

1° que la nécropole est extrêmement vaste : près d'un kilomètre sépare le groupe de tombes de la XVIIIe dynastie de celui des *pan-graves* de la Seconde Période Intermédiaire;

2° qu'elle comporte des tombes du Moyen Empire (fouilles Maspero), de la Seconde Période Intermédiaire (nécropole nord), de la XVIII° dynastie (nécropole sud), enfin de la basse époque (terrasses hautes) et de l'époque copte (fouilles Maspero et tombes isolées de la nécropole sud).

Cette nécropole mériterait sans aucun doute d'être explorée méthodiquement, mais, en raison de son étendue même, cette exploration risque d'entraîner à de très gros frais.

§ 5. — Fouilles dans le kôm.

Au cours de l'inondation de l'été 1949, des pierres inscrites se sont dégagées dans le kôm au sud-ouest de la mosquée. Nos ghafirs nous ayant signalé le fait, nous avons aussitôt fait un rapport à l'Inspecteur en Chef du Service des Antiquités pour la Haute Égypte, Zakaria Bey Ghoneim. Ce dernier vint immédiatement sur les lieux et nous autorisa à dégager les blocs apparents et à opérer un sondage pour nous assurer qu'il n'y avait pas de constructions en place en cet endroit. Le sondage commencé à la fin du mois de décembre révéla tout de suite (au niveau + 4 m. 30 par rapport au niveau du sol du temple ptolémaïque) une église copte (2). Nous recueillîmes de très beaux fragments d'une frise sculptée, en grès, des chapiteaux et quelques bois intacts qui laissaient espérer la trouvaille de bois sculptés (un fragment de poutre portait un rang d'oves). Le dallage et les bases de colonnes sont encore en

fait l'église que j'ai partiellement dégagée est éloignée de près de vingt mètres du mur extérieur est de la mosquée et pourrait donc être fouillée sans aucun danger pour l'édifice musulman.

⁽¹⁾ Cf. BARGUET, Quelques Tombes..., B. I. F. A. O. C., L (1950), p. 17 et suiv.

⁽²⁾ C'est par erreur que J. Leglant, Orientalia, 19 (1950), p. 351, écrit que le centre de la «Basilique» se situerait sous la mosquée. En

place, fûts et chapiteaux sont couchés à proximité des bases. Les murs sont construits : vers l'intérieur de l'église, en blocs de grès provenant d'un temple ptolémaïque; l'extérieur est construit en briques cuites. La fouille promettait donc d'être fructueuse; malheureusement nous travaillions depuis quelques jours à peine lorsque l'omdeh, se méprenant sur nos intentions, et craignant peut-être que la fouille ne s'étendît en direction de la mosquée assez proche, s'opposa à la poursuite du travail. Les Inspecteurs du Service des Antiquités, qui, obligeamment, intervinrent auprès de l'omdeh pour le faire changer d'avis, ne purent le fléchir. Le travail à peine ébauché fut donc interrompu et il nous fallut réenterrer ce qui venait juste d'être découvert.

Conclusions.

Les campagnes qui se sont succédé à Tôd de 1946 à 1949 n'ont pas eu le même succès que les campagnes d'avant-guerre qui, indépendamment du Trésor d'une importance historique capitale, avaient fourni d'admirables reliefs de la XI° dynastie (1); la fouille, en s'écartant du cœur du sanctuaire, est devenue, nécessairement, moins productive; elle a cependant fourni une contribution primordiale à la connaissance du site. La nécropole a été sondée, une nouvelle église copte repérée dans le kôm, un temple de la XVIII° dynastie dégagé, enfin, ce qui est peut-être encore plus important, l'établissement du relevé topographique détaillé a révélé un changement d'axe dans les constructions anciennes qui pourrait être le point de départ de nouvelles fouilles sur le site. C'est sur ce changement d'axe que je voudrais insister avant d'achever ces quelques notes.

En établissant le relevé de la porte de l'avant-cour (cf. § 2, porte A), j'avais été frappé par le fait que le mur de la XIIIe dynastie que cette porte coupait, faisait un angle très sensible avec l'axe du monument. Au lieu d'être perpendiculaire comme cela aurait dû être le cas si les nouvelles constructions de grès s'étaient simplement superposées, selon un même plan, à des constructions plus anciennes, le mur de la XIIIe dynastie coupait le plan de la

(1) Cf. Bisson de la Roque, Tôd, 1934-1936, p. 62-102, notamment les planches XVIII-XXII.

porte de grès. Lorsque je dégageai le mur d'enceinte qui se dressait de part et d'autre de cette même porte A, je fus surpris de constater qu'il suivait le même axe que le mur de la XIIIe dynastie, ou, en d'autres termes, que la porte A coupait l'enceinte non pas perpendiculairement mais obliquement. J'observais bientôt que le temple périptère de Thoutmosis III faisait, lui aussi, le même angle, par rapport à l'axe du temple ptolémaïque, et que les pylônes (?) (C', C"), comme l'enceinte et le temple de la XVIIIe dynastie, n'étaient pas construits sur l'axe ptolémaïque. Je dressai un plan de l'ensemble de la fouille (cf. plan I, hors-texte) et constatai que les deux axes de construction, celui du temple ptolémaïque et du dromos d'une part, celui des enceintes, des pylônes et du temple de Thoutmosis III d'autre part, se recoupaient dans la porte même du sanctuaire du Moyen Empire. La première idée qui vienne à l'esprit est que l'axe fut changé à l'époque grecque lors de la construction du grand temple de grès. Je vérifiai sur le seul mur encore debout du temple du Moyen Empire, mais je fus obligé de constater que ce temple et le temple ptolémaïque qui le précède sont construits rigoureusement sur le même axe. En examinant attentivement la porte du temple donnant accès au sanctuaire du Moyen Empire et qui fut édifiée à l'époque grecque, je constatai que les Ptolémées s'étaient contentés de refaire, en grès, la porte en calcaire du temple ancien. En effet, on retrouve dans la troisième assise du montant sud de la troisième porte d'axe ptolémaïque, au milieu de blocs de grès, un bloc en calcaire qui appartient au mur du Moyen Empire. Les Ptolémées se sont bornés, comme ils l'ont fait en d'autres endroits du même mur, à sculpter de nouvelles scènes sur le bloc ancien. Or, ce bloc, partie intégrante d'une assise du Moyen Empire, est plus épais que le reste du mur; autrement dit, il est indiscutable que c'est un vestige du montant ancien de la porte du Moyen Empire. La conclusion qui s'impose est que, là où se dresse maintenant une porte ptolémaïque en grès, se dressait, au Moyen Empire, une porte en calcaire, et que, par conséquent, l'axe du dromos ptolémaïque, prolongement de l'axe du temple (cf. plan I) et qui n'est lui-même qu'un renouvellement, à un niveau plus élevé de o m. 40 environ, du dromos du Nouvel Empire (cf. Porte A, \$ 2), est le même que l'axe du Moyen Empire, puisque le sanctuaire de cette époque a ses murs et ses portes dans le même axe que les constructions ptolémaïques. Il s'ensuit que l'axe

que nous avons mis en valeur en différents points du terrain, et qui fait un angle de 10° environ avec l'axe du temple actuel, est antérieur au Moyen Empire. Nous sommes donc en présence de l'axe des constructions les plus anciennes du temple de Tôd. Pour vérifier le fait, j'ai reporté sur le plan d'ensemble des axes, le plan du temple dressé en 1936. On voit que les bases de colonnes trouvées devant le temple ptolémaïque, à un niveau inférieur (—1 mètre) à celui du temple du Moyen Empire (en rouge, sur le plan I), suivent elles aussi l'axe ancien. On voit de même que le bloc au nom d'Ouserkaf et la base de statue en granit rose, laissés en sous-œuvre lors de la construction de la salle hypostyle ptolémaïque (en rouge, sur le plan), occupent une place symétrique par rapport à l'axe ancien et qu'ils ont donc les plus grandes chances de marquer la voie d'accès au sanctuaire de l'Ancien Empire.

On voit les perspectives nouvelles pour la fouille du site de Tôd qu'ouvre la reconnaissance de l'axe ancien. En effet, si les pharaons du Moyen Empire d'abord, puis ceux du Nouvel Empire, alors que l'axe du temple principal, pour des raisons que nous ignorons (1), avait été modifié, ont cependant respecté l'axe des constructions de l'Ancien Empire dans tous les éléments constitutifs du temple : pylônes, enceintes, etc... et non seulement respectèrent cet axe ancien, mais continuèrent à construire selon lui (comme, par exemple, le petit sanctuaire de Thoutmosis III), c'est que, de toute évidence, il leur était impossible de faire autrement, ou, en d'autres termes, qu'au Moyen Empire et peut-être encore au Nouvel Empire, il restait de nombreux éléments du temple de l'Ancien Empire qu'il fallait respecter. Or, si l'on excepte les arasements de ce que je crois être les pylônes et les bases de colonnes en avant du temple ptolémaïque (plan I, en rouge), rien n'a été retrouvé de ces éléments anciens; d'où la nécessité de dégager l'enceinte A, qui très manifestement renouvelle une enceinte de l'Ancien Empire, pour explorer systématiquement ce qu'elle enferme. D'où également l'intérêt qu'il y aurait à explorer les deux massifs de briques crues, en avant et de part et d'autre du dromos, qui recouvrent, nous l'avons vu, des éléments très anciens, bâtis selon le plan de l'Ancien Empire. Je ne me dissimule pas les difficultés

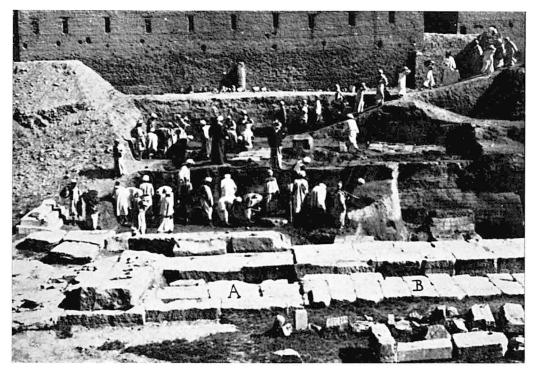
Rosellini, vol. I, p. 177-178 et fig. 14 (Pise 1949).

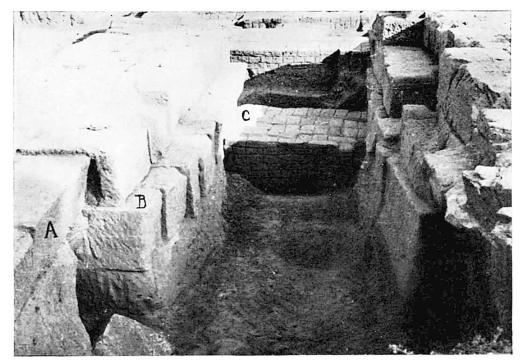
⁽¹⁾ Von Bissing a signalé un changement d'axe similaire à Buhen, cf. Baumeister und Bauten aus dem beginn des N. Reichs, Mél.

d'ordre matériel qu'entraînerait une telle exploration; je reconnais aussi que les résultats pourraient, du point de vue purement objectif des objets à découvrir, être décevants; je n'en reste pas moins persuadé que seule une fouille menée selon cette ligne de conduite pourrait élucider l'histoire du site de Tôd et amener, peut-être, la découverte d'autres constructions importantes.

Paris 1950.

J. VERCOUTTER.





2

1-2. — Porte arasée de l'avant-cour. (A - agrandissement ptolémaïque; B - Porte du Nouvel Empire; C - Mur de la XIIIº dynastie coupant la porte en sous-œuvre).



1. - Porte de l'avant-cour et amorce du mur d'enceinte.



2. — Installations tardives sur le mur d'enceinte.





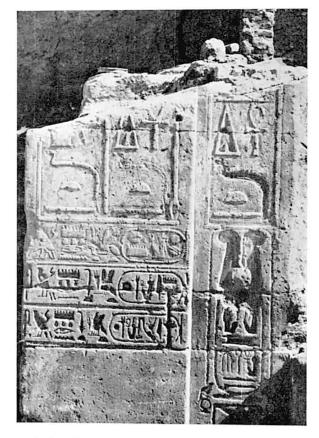


1-2. — La chapelle de Thoutmosis III en cours de dégagement.



1. — La paroi Est de la cella et l'inscription de l'an 15 de Ramsès II.





2-3. — Les montants de la cella.

J. VERCOUTTER, Tôd (1946-1949).



 Graffiti sur la balustrade, paroi interne, côté sud-est.



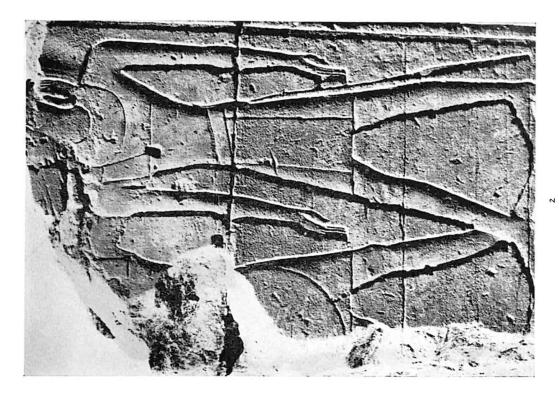
2. — Pilier ouest à l'entrée de la chapelle.

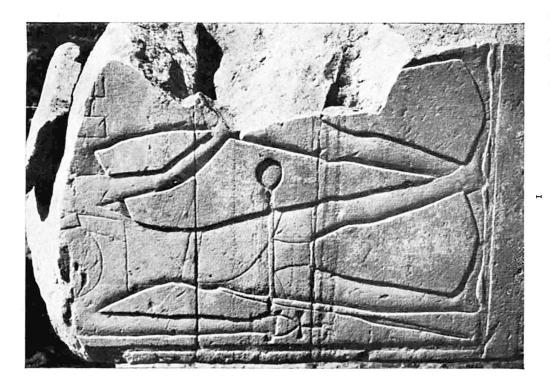


3. — Le massif à angle appareillé du dromos (massif nord).

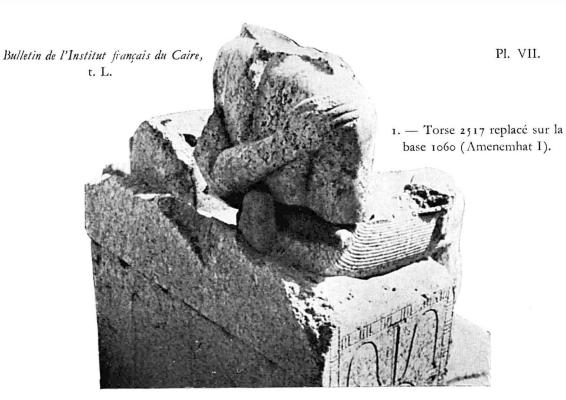


 Graffiti sur la balustrade, paroi interne, côté sud-est.





J. VERCOUTTER, Tôd (1946-1949).





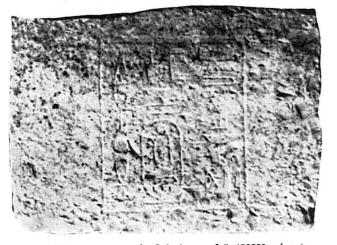
 Fragment de paroi inscrite (Inv. 2514 — Fouille de la porte de l'avant-cour).



3. — Stèle, Première Période Intermédiaire (Inv. 2513 — Fouille de l'avant-cour).



4. — Fragment de stèle du Moyen Empire (Inv. 2140).



5. — Bloc au nom de Sebekemsaf I (XIII° dyn.) (Inv. 2516 — Fouille de l'enceinte).



1. — Fragment de calcaire au nom de Sésostris I (Inv. 2526 — Fouille du Pylône (?) Nord).



3. — Statue d'époque romaine (Inv. 2487).



2. — Fragment de statue de Thoutmosis III (Inv. 2554chapelle de Thoutmosis III).



4. — Scarabée au nom de Seti I (Inv. 2563).



5. — Bloc décoré, calcaire (Inv. 2521 — Fouille de l'avant-cour).



6. — Tête de Sphinx (Inv. 2506 — Fouille du quai).







1-3. — Fragments d'une tombe de style gréco-égyptien (Inv. 2504 — Fouille de la rampe d'accès au quai).



4. — Fragment de relief mural (Inv. 2489 - Fouille du dromos).